



HAL
open science

En passant par le lat. 'pronomen': promenade au coeur d'une (r)évolution terminologique

Tatiana Taous

► To cite this version:

Tatiana Taous. En passant par le lat. 'pronomen': promenade au coeur d'une (r)évolution terminologique. A. Alison-Morel, P. Duarte, Fr. Fleck, P. Lecaude. Histoires de mots. Études de linguistique latine et de linguistique générale offertes en hommage à Michèle Fruyt, Presses Universitaires Paris Sorbonne, pp.413-424, 2017, 979-10-231-0561-2. hal-03133024v2

HAL Id: hal-03133024

<https://cyu.hal.science/hal-03133024v2>

Submitted on 21 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En passant par le lat. *pronomēn* : promenade au cœur d'une (r)évolution terminologique.

Tatiana Taous
Nice Sophia Antipolis

L'histoire des terminologies grammaticales est un domaine de recherche épineux pour qui s'intéresse à la naissance et aux évolutions des concepts linguistiques, car elle révèle que la structuration de la langue en un système cohérent et organisé se construit sur la longue durée. Les spécialistes du métalangage grammatical, qu'ils prennent pour centre d'observation le grec, le latin ou le français, constatent que la conceptualisation de la grammaire d'une langue varie selon le public auquel s'adressent les grammaires et selon le degré de connaissance que celui-ci entretient avec la langue cible¹ : les grammaires savantes des Stoïciens, des premiers Latins ou des Modistes n'ont que peu à voir avec les grammaires scolaires des Alexandrins, des *grammatici Latini* ou des pédagogues médiévaux qui, par souci didactique, ont eu tendance à simplifier les débats terminologiques et à « aplani[r] les difficultés » au point de « tombe[r] même dans l'incohérence² ».

La question du lat. *pronomēn* / fr. *pronom* constitue un point central dans la réflexion grammaticale, car elle manifeste la complexité inhérente à l'émergence d'une classe grammaticale. Ainsi, du grec ancien au français moderne, en passant par le latin et autres langues romanes, la catégorie du *pronomēn* paraît avoir été inextricablement liée à celle de gr. ἄρθρον / lat. *articulus* / fr. *article*³. En fr. mod., cette interrelation est entérinée par la

¹ Alain Christol (« Hypercorrectismes et ascension sociale à Rome », dans Laurence Villard et Nicolas Ballier (dir.), *Langues dominantes, langues dominées*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 373-384) insiste ainsi sur l'hétérogénéité linguistique et dialectale à l'époque de Varron, lui-même imprégné « du parler sabin » (Jean Collart, « L'œuvre grammaticale de Varron », dans Jean Collart *et alii* (dir.), *Varron, grammaire antique et stylistique latine*, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 3-21). Bernard Colombat, dans *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'Âge classique – Théories et pédagogie*, Grenoble, Université Stendhal, 1999, souligne de la même manière le décalage qui existe entre le savoir visé par les *Artes* (latin classique) et les locuteurs concernés par cet apprentissage (latin vulgaire). C'est ce décalage qui conduit les grammaires médiévales à introduire le français comme outil d'analyse (dans les grammaires universitaires, notamment sur la question de l'article. Voir Serge Lusignan, *Parler vulgairement – Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris/Montréal, J. Vrin, 1986) ou comme outil pédagogique (dans les grammaires scolaires). Ces différents paramètres sont à prendre en compte pour apprécier au mieux ces traités grammaticaux.

² Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical – Étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e- IX^e siècle) et édition critique* [1981], Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 10-11 et 92. Voir également Serge Lusignan, *Parler vulgairement...*, *op. cit.*, p. 20-46.

³ Pour le grec, voir Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical...*, *op. cit.*, p. 65 et 125-126 ; pour le français, Jacques Julien, « La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVI^e siècle », *Langages* n° 92, 1988, p. 65-78 ; pour le latin, Michèle Fruyt, « Remarques sur les origines latines de l'article défini des langues romanes. À propos de Maria SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein*, 1992 », *Antiquité tardive* n° 4, Brepols, 1996, p. 345-350, et Christian Touratier, « Qu'est-ce qu'un SN dans une langue sans article comme le latin ? », dans Olga Spevak (dir.), *Le syntagme nominal en latin – Nouvelles contributions*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 121-137 ; pour les langues romanes, Adrian Chircu-Buftea, *Précis de morphologie romane*, Roumanie, Cluj-Napoca, 2011, p. 46 et 53, note 115. La notion d'*adjectif* entre également en lien avec celle de *pronom*, mais son apparition est plus tardive

morphologie, amphibologique, de mots tels *le, la, les, leur, ce*. Bien que, sur le modèle des premières grammaires du français⁴, les manuels actuels insistent sur la prise en compte de la chaîne syntagmatique pour faire le départ entre déterminant et pronom (critère syntaxique), cet outil pédagogique ne s'est mis en place que tardivement et progressivement, corrélativement à la constitution d'une classe de déterminants homogène⁵. L'analyse des grammaires françaises des XVI^e-XVII^e siècles révèle ainsi au pédagogue moderne que la confusion entre *déterminant / pronom* qu'il rencontre dans bon nombre de copies et qu'il interprète bien souvent comme une absence totale, chez l'apprenant, de conscience linguistique (et plus précisément, syntaxique), a mis deux siècles à se déconstruire : les premières grammaires de la langue française ont eu du mal à conceptualiser la notion d'article et plus encore, celle de déterminant, parce que, encore fortement influencées par les grammaires du latin, elles n'ont pas osé reconnaître une partie de discours *a priori* inconnue en latin. Aussi, les grammaires de Jacques Dubois (1531) et Gabriel Meurier (1557⁶) subordonnent-elles l'article au nom et au pronom et ce n'est qu'avec la grammaire de Port-Royal (1660) que l'article possède un chapitre spécifique dans lequel les auteurs tentent de d'établir les fonctions de l'article⁷.

C'est donc à l'articulation entre lat. *pronomen* et lat. *articulus* que s'attache le présent travail : si cette relation a été sentie comme pertinente pour le grec et redécouverte comme opératoire pour le français, les *grammatici Latini* et les universitaires médiévaux semblent l'avoir rejetée en assénant⁸ que le latin, contrairement au grec, ne possédait pas

(XII^e siècle, voir Bernard Colombat, *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'Âge classique*, *op. cit.*, p. 197-204).

⁴ « Ne confondez pas *leur* joint au verbe avec *leur* joint au nom. *Leur* joint au verbe ne prend jamais d'*s*. *Leur* joint au nom prend une *s* quand le nom est pluriel » (Noël-François de Wailly, *Principes généraux et particuliers de la langue françoise* [1754], Paris, J. Barbou, 1772, p. 136-137). La grammaire de Sylvius pressent déjà le caractère décisif du critère syntaxique, comme l'indiquent les mentions « si tu n'ajoutes pas un substantif » (pour le pronom) et « mais si tu ajoutes un substantif » (pour l'article). En revanche, dans cette même grammaire, le statut des possessifs n'est pas encore arrêté (critère d'invariabilité du pronom) et fr. *leurs* est considéré comme pronom (« *illarum mariti, leurs maris ; ego illis dixi, ge leurs hai dict* »), voir Jacques Dubois, dit Sylvius, *Introduction à la langue française suivie d'une grammaire (Grammatica Latino-Gallica)* [1531], éd. Colette Demaizière, Paris, Champion, 1998, p. 323-324. La classe des déterminants a donc mis du temps à se mettre en place. Voir également la note suivante.

⁵ Ainsi, au XVI^e siècle pour l'opposition *article défini / pronom personnel* ; au XVIII^e siècle, pour l'opposition *adjectif possessif / pronom possessif* (Jacques Julien, « La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVI^e siècle », *art. cit.*, p. 74, note 20) ; sur l'intuition de Maupas (1607) sur ce point, voir Sophie Piron, « La grammaire du français au XVII^e siècle », *Correspondance*, vol. 14, n^o 1, 2008, p. 17-21). Sur le maintien de l'ambiguïté interprétative des possessifs du portugais, du roumain, de l'italien et du provençal malgré le contexte syntaxique, voir Adrian Chircu-Buftea, *Précis de morphologie romane*, *op. cit.*, p. 64, note 155 et p. 65.

⁶ Gabriel Meurier, *La grammaire française contenant plusieurs belles reigles propres et necessaires pour ceulx qui desirent apprendre ladictte langue* [1557], éd. Colette Demaizière, Paris, Champion, 2005.

⁷ Voir Antoine Arnauld et Claude Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* [1660], Genève, Slatkine Reprints, 1993, p. 66-71 et, à la suite, les remarques de Ch. Pinot Duclos (1754), p. 71-79. L'idée de faire de l'article (encore appelé *indice* ou *compagnon*) une neuvième partie du discours apparaît néanmoins timidement, dès le XVI^e siècle, dans les grammaires de la langue française écrites en français (voir Jacques Julien, « La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVI^e siècle », *art. cit.*, p. 70-73 ; Nathalie Fournier et Bernard Colombat, « De *grammatica Gallica à grammaire française* », dans Mireille Huchon (dir.), *Le français préclassique (1500-1650)* n^o 10, Paris, Champion, 2007, p. 145-167).

⁸ Sur cet aspect répétitif, voir Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical...*, *op. cit.*, p. 66, note 42 et Bernard Colombat, *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'Âge classique*, *op. cit.*, p. 181-182.

d'article (point de vue de Priscien, grammairien hellénophone officiant dans la partie orientale de l'Empire) ou, du moins, l'employait si rarement que celui-ci ne pouvait constituer une partie de discours autonome : ce dernier point de vue traverse toute la latinité romaine à partir de Quintilien, puisque Donat et Servius, grammairiens de la partie occidentale de l'Empire⁹, conservent cette interprétation.

La situation du latin mérite toutefois d'être discutée¹⁰ : comme le rappelle Christian Touratier, « les langues sans article comme le latin ou le russe ne sont pas pour autant des langues sans Déterminant¹¹ ». Aussi peut-on se demander pourquoi les *grammatici Latini* n'ont pas éprouvé le besoin de prolonger l'ἄρθρον des stoïciens, ont refusé de faire de l'*articulus* une partie de discours autonome et, finalement, ont choisi de subsumer l'*articulus* dans le *pronomen*. Nous revenons donc sur la notion de *pronomen*, avant de soumettre une hypothèse justifiant le maintien et la permanence, dans la description du latin classique, de la seule catégorie du *pronomen*.

SURVOL D'UNE NOTION : LE LAT. *PRONOMEN*, FOYER DE RECATÉGORISATION ET POLYCATÉGORISATION

Le lat. *pronomen* se présente comme le calque morphosémantique de gr. ἀντωνυμία : les premiers savants latins ont opté pour une innovation terminologique « seconde¹² » en traduisant minutieusement le terme grec. Toutefois, un rappel des faits, en grec et en latin, est nécessaire pour comprendre la portée des différentes innovations portées par le lat. *pronomen*.

Tout commence avec la philosophie stoïcienne qui, affinant la conception platonicienne du langage en ὄνομα / ῥῆμα, cherche à créer un système symétrique et binaire en introduisant

⁹ Voir Prisc. III 124, 16 vs Quint. I 4, 19, Don. *mai*. II 613, 5 et Serv. 428, 15. Même idée chez Alde Manuce (XV^e siècle) « qui veille [...] à ne pas faire de l'article une catégorie de la grammaire latine » (Bernard Colombat, *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'Âge classique*, op. cit., p. 181). Sur la pertinence de la localisation géographique dans la manière d'aborder la grammaire latine, voir Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical...*, op. cit., p. 90-91 et Bruno Rochette, « L'enseignement du latin à Constantinople : une mise au point », dans Gerd Haverling (dir.), *Latin Linguistics in the Early 21st Century*, Actes du XVI^e colloque international de linguistique latine, Uppsala Universitet, 2015, p. 626-639.

¹⁰ Ce que confirment les premières grammaires du français : si Meigret (1550) fait des « articles » une spécificité du « bâtiment de notre langage », Estienne (1557), en revanche, intègre l'article dans l'énumération des neuf parties du discours et le localise en 2^{ème} place (à la suite du nom) « comme aussi ont les Latins », précise-t-il (voir Nathalie Fournier et Bernard Colombat, « De *grammatica Gallica* à *grammaire française* », art. cit., p. 163).

¹¹ Les études récentes portant sur le traitement des démonstratifs latins hésitent entre *adjectifs* et *déterminants* lorsque ceux-ci sont anté-/postposés à un substantif (voir Michèle Fruyt, « L'emploi de *is*, *hic*, *iste*, *ille*, *ipse* en latin archaïque et classique », *Revue des Études latines* n° 87, 2010, p. 44-75, notamment p. 48, 50, 57 (« adjectif »), p. 58 (« déterminant »), p. 46 et 62 (« adjectif déterminant ») ; Marie-Dominique Joffre, dans « Réflexions sur le statut syntaxique et la signification de *is* et des trois déictiques “épithète” d'un substantif », dans Gerd Haverling (dir.), *Latin Linguistics in the Early 21st Century*, Actes du XVI^e colloque international de linguistique latine, Uppsala Universitet, 2015, p. 409-422, insiste sur le signifié abstrait et symbolique des démonstratifs en position adnominale tout en conservant un vocabulaire qui les rattache aux adjectifs (« “épithète” d'un substantif » ; « substantif qualifié par un déictique » ; « adjectif » / « accolé à un substantif »)). Pour une discussion des catégories de *déterminant* et d'*adjectif* en latin, voir Christian Touratier, « Qu'est-ce qu'un SN dans une langue sans article comme le latin ? », art. cit., p. 129-130 et 135.

¹² Stade intermédiaire entre le « calque » (« degré zéro de l'innovation » terminologique) et l'« invention ». Voir Jacques Julien, « La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVI^e siècle », art. cit., p. 66.

deux idées : la première est l'articulation entre λέξις et λόγος, en somme, entre langue et discours¹³ ; la seconde, la pertinence des traits /(in)déterminé/ (ou /(in)défini/). À partir de la première articulation, les Stoïciens vont dégager, à la suite d'Aristote¹⁴, les ἄρθρα (ἄρθρα et σύνδεσμοι), « mots-outils » « sans signification » dont la vocation est de permettre aux σημαντικά (les ὀνόματα et ῥήματα) d'accéder au discours et de passer du statut de λέξεις à celui de λόγοι. De la seconde conception, les Stoïciens tirent l'idée que le degré d'animation (πρόσωπον ou *persona*) est un concept opératoire dans la description du langage : ils distinguent alors, au sein des ὀνόματα, les ὀνόματα proprement dits (/détermination ++/ = « noms propres ») et les προσηγορίαι (/détermination --/ = « noms communs ») ; au sein des ἄρθρα, les ἄρθρα déterminés (/détermination ++/ auxquels se rattachent les types ἐγώ et ὁ ἐμός) et les ἄρθρα indéterminés (/détermination --/ auxquels sont associés ὁ, τίς, τις, ὅς, αὐτόν).

Par la suite, la tradition scolaire alexandrine éprouve le besoin d'affiner et de réadapter le modèle stoïcien en procédant à trois innovations fondamentales :

- la première innovation, conceptuelle, consiste en l'unification de la classe de l'ὄνομα. Cette subsomption s'accompagne en outre d'une décatégorisation des interrogatifs et indéfinis qui, originellement rattachés aux ἄρθρα indéterminés, font dès lors partie de la catégorie de l'ὄνομα ;

- la seconde innovation conceptuelle procède à l'inverse de la précédente, puisqu'elle vise à segmenter la catégorie de l'ἄρθρον par recatégorisation, à partir d'un double critère : sémantique et syntaxique. Le critère sémantique conduit à faire des ἄρθρα déterminés une nouvelle catégorie, celle des ἀνωθυμιαί ; le critère syntaxique, à préciser les ἄρθρα indéterminés selon qu'ils sont antéposés (ἄρθρα προτακτικά, cf. ὁ) ou postposés (ἄρθρα ὑποτακτικά, cf. ὅς) à l'ὄνομα ;

- cette innovation conceptuelle mène à une innovation terminologique puisque les grammairiens créent la notion d'ἀνωθυμία¹⁵.

Les savants latins échangent avec les grammairiens grecs et héritent de leurs concepts qu'ils acclimatent aux réalités linguistiques du latin¹⁶. Varron est réputé pour avoir cherché à synthétiser et réconcilier les clivages terminologiques des écoles stoïcienne et alexandrine. Il propose alors, entre autres classements¹⁷, un classement des parties du discours très structuré dans lequel il distingue quatre *partes* : les *appellandi partes*, les *dicendi partes* (≈

¹³ Nous interprétons, en termes saussuriens, les définitions antiques, soit *langue* pour λέξις (« son articulé tel que le fixe l'écrit et donc le mot isolé, élément inerte, à la limite dépourvu de signification ») et *parole/discours* pour λόγος (« le son porteur d'une signification, émis sous l'influence de la raison et impliquant la chaîne du discours »), voir Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical...*, *op. cit.*, p. 9. Cette dualité paraît trouver un prolongement dans les deux saisies cognitives conceptualisées par Robert Kilwardby au XIII^e siècle, la *prima notitia* ou *impositio dictionis* rappelant la λέξις stoïcienne et la *secunda notitia*, le λόγος stoïcien ; pour le détail, voir Serge Lusignan, *Parler vulgairement...*, *op. cit.*, p. 27.

¹⁴ Voir Jean Lallot, « L'enjeu de la terminologie : le(s) nom(s) grec(s) du pronom », dans Bernard Colombat et Marie Savelli (dir.), *Métalangage et terminologie linguistique. Actes du colloque international de Grenoble (Université Stendhal – Grenoble III, 14-16 mai 1998)*, *Orbis Supplementa* n° 17, 2001, p. 265-274, notamment p. 266-267.

¹⁵ Sur le rôle d'Aristarque dans cette dénomination, voir Jean Lallot, « L'enjeu de la terminologie : le(s) nom(s) grec(s) du pronom », *art. cit.*, p. 273-274.

¹⁶ Voir Jean Collart, « L'œuvre grammaticale de Varron », *art. cit.*, p. 5-6.

¹⁷ Alessandro Garcea et Valeria Lomanto, « Varron et Priscien : autour des verbes *adsignificare* et *consignificare* », *Histoire Épistémologie Langage* n° 25, 2003, p. 33-54, notamment p. 47.

verbes), les *iungendi partes* (≈ conjonctions de coordination) et les *adminiculandi partes* (≈ adverbes). Au sein des *appellandi partes*, Varron propose deux types : les *nominatus*, eux-mêmes segmentés en *uocabula* (noms communs, à /détermination --/) et *nomina* (noms propres, à /détermination ++/), conformément à la tradition stoïcienne, et les *articuli*, divisés en *prouocabula* (type *quis*, *quae* et rappelant les ἄρθρα indéterminés) et *pronomina* (type *hic*, *haec* et proche des ἄρθρα déterminés ou ἀντωνυμῖαι), selon la distinction initiée par les Alexandrins :

Varro *Ling.* VIII 23, 45 :

*Appellandi partes sunt quattuor, e quis dicta a quibusdam **prouocabula**, quae sunt ut quis, quae ; **uocabula** ut scutum, gladium ; **nomina** ut Romulus, Remus ; **pronomina** ut hic, haec. Duo media dicuntur **nominatus** ; prima et extrema **articuli**.*

Les parties qui servent à dénommer sont au nombre de quatre à partir desquelles certains parlent de **pro-
vobables** comme *un* (*certain*), *une* (*certaine*), de **vobables** comme *bouclier*, *épée*, de **noms** comme *Romulus*, *Rémus*, de **pro-noms**, comme *ce(lui)*, *cett/lle*. On dit que les deux centrales sont des **nominaux** mais que la première et la dernière sont des **articles**.

Varron ne justifie pas les critères qui le poussent à distinguer les *nominatus* des *articuli*, termes devenus génériques sous sa plume, mais paraît se réclamer d'une tradition grammaticale bien avérée (cf. *a quibusdam ; dicuntur*). Si le degré de sémantisme semble être le critère implicitement mis en œuvre, la notion d'*articulus* (ou d'ἄρθρον) est originellement syntaxique, comme le suggère la recatégorisation alexandrine en ἄρθρα προτακτικά et ἄρθρα ὑποτακτικά. Jean Collart, Jean Lallot et Bernard Colombat insistent sur la motivation sémantique inhérente au choix de la terminologie grammaticale¹⁸ : il est donc possible que Varron, imprégné des classements des différentes écoles, ait joué sur les niveaux sémantique et syntaxique mais sans en expliciter la logique. Aussi le préfixe *pro-*, utilisé pour dénoter les deux types d'*articuli*, n'a-t-il jamais été envisagé dans sa dimension polysémique, parce que les *grammatici Latini* ont, à la suite d'Augustin, insisté sur une seule glose possible (*pars orationis ... pro ipso posita nomine*) :

Aug. *De mag.* V 1. 60 :

*(Augustinus) facile est ; nam credo te accepisse ac tenere **pronomen** dictum, quod **pro ipso nomine** ualeat, rem tamen notet minus plena significatione quam nomen. Nam ut opinor ita definiuit ille, quem grammatico reddidisti : **pronomen** est pars orationis, quae **pro ipso posita nomine** minus quidem plene idem tamen significat.*

AUGUSTIN : C'est facile : *tu as appris*, me semble-t-il, et tu t'en souviens que l'on a dit **pronomen**, parce que ce dernier vaut **pour le nom lui-même**, bien qu'il dénote le concept avec une signification moins pleine que le nom. Car *ce célèbre auteur que tu as restitué à ton professeur en donna*, je crois, la définition suivante : le **pronomen** est la partie de discours qui, **placée pour le nom lui-même**, signifie assurément la même chose bien que moins pleinement.

¹⁸ Voir Jean Collart, « L'œuvre grammaticale de Varron », art. cit., p. 16, Jean Lallot, « L'enjeu de la terminologie : le(s) nom(s) grec(s) du pronom », art. cit., p. 266, 272-273 et Bernard Colombat « Le développement de la terminologie linguistique dans la longue durée », *Le vocabulaire scientifique et technique en Sciences du Langage (Coldoc 07)*, 4^{ème} Colloque Doctorants et Jeunes Chercheurs en Sciences du Langage de Paris VII, juin 2007, p. 8-31, notamment p. 8.

La définition du *pronomen*, telle qu'elle apparaît chez Augustin, s'inscrit dans une tradition d'enseignement (cf. *accepisse, definiuit, grammatico, reddidisti*) qui n'était peut-être pas celle de Varron, dont le savoir grammatical relève d'une tradition érudite, non scolaire¹⁹. Le passage de Varron reste allusif quant à la valeur sémantique à conférer au préfixe *pro-* dans les dénominatifs *prouocabulum* et *pronomen*. Or, bien que les attestations en notre possession ne permettent pas de soutenir fermement cette hypothèse, le préfixe *pro-* pourrait, selon nous, signifier à la fois « à la place de » et « devant », ce qui permettrait de rendre compte de toutes les configurations possibles de mots comme *quis* ou *hic* selon que ces derniers soient préposés, postposés, ou encore, substitués à un *nominatus*. En effet, il peut paraître surprenant que Varron, qui mentionne, cherche à concilier et à se réappropriier les théories grammaticales grecques, laisse de côté la distinction opérée par les Alexandrins entre article préposé (ἄρθρον προτακτικόν) et article postposé (ἄρθρον ὑποτακτικόν). Ce silence pourrait se concevoir si le préfixe *pro-* réalise simultanément les deux acceptions possibles. La première acception – « qui se met à la place de » – implique une logique sémantico-référentielle et se place au niveau paradigmatique : un même référent pourra être encodé par un nom ou par un substitut (*pro-*) du nom (*-nomen*). La seconde acception possible – « qui est devant » –, quant à elle, suppose une analyse de la chaîne syntagmatique et de l'ordre des constituants : elle se situe donc au niveau syntaxique.

Par souci de simplifications pédagogiques²⁰, la double valeur sémantique possiblement rattachée au préfixe *pro-* aurait été supprimée par les *grammatici*, qui n'auraient retenu que le critère sémantico-référentiel (« qui se met à la place de »). La sélection du sens « à la place de » peut se justifier d'une part par son ancienneté (voir le sens du terme grec correspondant), d'autre part par le fait que *hic* ou *quis*, en emploi déterminatif, ne sont pas nécessairement antéposés au nom²¹. Toutefois, la motivation sémantique de la terminologie grammaticale étant toujours imparfaite²², dans le lat. *pronomen*, aucune des deux gloses ne rend parfaitement compte de toutes les configurations possibles, puisque le *pronomen* ne se met pas toujours « à la place du nom », ni même ne saurait toujours être placé « devant le nom ». Ces imperfections terminologiques expliquent les incohérences que l'on relève dans les *Artes*, mais ces dernières se justifient également par les simplifications excessives de la vulgate scolaire²³ : en ne faisant plus état du sens « spatio-syntaxique » de *pro-*, les *grammatici* ont par là-même accru les difficultés inhérentes à certaines configurations. Deux traités grammaticaux des IV^e-V^e siècles serviront à illustrer le propos : les *Regulae Aurelii Augustini* et le *De orthographia*, dont les attributions restent en débat (Augustin, Cassiodore, pour l'un ? Capere le grammairien, pour l'autre ?).

¹⁹ Voir Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical...*, op. cit., p. 10-11.

²⁰ Notamment, par la suppression des *auctores* à l'origine des débats terminologiques, cf. Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical...*, op. cit., p. 91-92.

²¹ Le roumain conserve une trace de la flexibilité syntaxique de l'article puisque la postposition est la configuration la plus usuelle (voir M. Fruyt, « Remarques sur les origines latines de l'article défini des langues romanes », art. cit., p. 345, 2, note 1, et Adrian Chircu-Buftea, *Précis de morphologie romane*, op. cit., p. 36, note 69). Sur le rôle, en latin tardif, de *ille* postposé comme corrélatif cataphorique de la relative, voir M. Fruyt, « Remarques sur les origines latines de l'article défini des langues romanes », art. cit., p. 348, 1 et note 5.

²² Voir Bernard Colombat et le rôle de Scaliger pour le français dans « Le développement de la terminologie linguistique dans la longue durée », art. cit., p. 20-22.

²³ Voir le témoignage de Quintilien à cet égard (Quint. *Inst.* I 4, 6-7) et Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical...*, op. cit., p. 78-79.

L'auteur des *Regulae* (p. 507 l. 7)²⁴ ouvre le chapitre sur le *pronomem* en en proposant une définition littérale, conforme à la tradition scolaire : la remotivation sémantique de la notion insiste sur l'idée de substitution nominale (*quia uicem fungitur nominis*). Toutefois, les points suivants, qui s'attachent à la déclinaison des *pronomina*, donnent des exemples de syntagmes nominaux (SN) où le *pronomem* n'occupe plus la place du *nomen* mais, placé devant lui, fait corps avec lui (cf. *Reg. Aur. Aug.* p. 508 l. 30 et p. 509 l. 1 et 16), comme en témoignent les SN *utra mulier*, *utrum mancipium*, *quota iugera* servant de modèles de déclinaison. Comment expliquer cette incohérence au regard de la définition posée par le grammairien en introduction, d'autant que, dans les modèles présentés, la présence d'un *nomen* postposé au *pronomem* ne facilite pas toujours la mémorisation de la déclinaison du *pronomem* considéré ? En effet, dans le cas du SN *utra mulier*, les composantes du syntagme, loin de présenter des homéoptotes, appartiennent à des modèles de déclinaison différents. Un phénomène analogue se relève dans le *De orthographia* où l'auteur, dans une remarque portant sur la morphologie du *pronomem*, insiste sur les cas de congruence du *pronomem* et du nom qui le suit :

De Orthographia p. 102, l. 7 :

Mi Paula et mi Aemilia non dicendum, quia mi masculini est generis **pronomem**, non feminini, et ortum est a prima positione meus ; sed dicendum mea Paula et mea Aemilia, o meum caput [...].

Il ne faut pas dire *Mon cher Paule* et *Mon cher Emilie*, parce que le **pronomem** *mon* (*cher*) est au masculin et non au féminin, et que *mon* (*cher*) apparaît en première position ; mais il faut dire *Ma chère Paule* et *Ma chère Emilie*, *O ma chère tête* [...].

Ces deux exemples attestent par conséquent de la polycatégorisation affectant le terme *pronomem*.

La polycatégorisation du *pronomem* (selon qu'il « remplace » ou « se place devant » le *nomen*) et la nécessité de prendre en compte la chaîne syntagmatique ne sont explicitement soulignées que dans la période suivante : dans le *De oratione et octo partibus orationis* (VI^e siècle) et le livre I des *Etymologiae* d'Isidore de Séville (Isid. I 8, 4), où l'auteur distingue nettement *articulus* (cf. *hic sapiens*) et *pronomem* (cf. *hic*) et semble faire référence à la grammaire érudite de Varron, Probus et Pline²⁵ :

De orat. et octo part. III :

*Sunt item multae dictiones dubiae ; nam aduerbium [...] inuenitur societate coniunctum cum nomine, ut falso ; huic et ab hoc falso, nomen est ; at si dicamus falso locutus est, aduerbium est. Item cum pronomine, ut si dicas, cui uiro, **pronomem** est ; si dicas, qui conuenit, aduerbium est.*

De même, il existe beaucoup de termes ambigus ; car on trouve [...] l'adverbe lié par association au nom, comme dans le mot *faux* ; *un faux* et *avec un faux*, c'est le nom ; mais si nous disons *il parla à faux*, c'est l'adverbe. De même, l'adverbe se confond avec le pronom ; ainsi, lorsque l'on dit, *auquel homme*, c'est le pronom ; lorsque l'on dit, *en quoi il convient...*, c'est l'adverbe.

²⁴ La pagination est celle des éditions des *Grammatici Latini* de Heinrich Keil (= *GLK*), respectivement *GLK V*, Leipzig, 1868 et *GLK VII*, Leipzig, 1880.

²⁵ Voir Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical...*, *op. cit.*, p. 132-133.

Dans cet extrait, l'auteur souligne l'ambiguïté des formes *falso* et *qui* : les *pronomina huic* et *hoc* permettent alors de faire le départ entre l'adverbe et l'adjectif substantivé *falso*. Le *pronomem* ne renvoie donc pas seulement au substitut du nom, malgré la glose littérale qu'en donne la grammaire scolaire : il permet, au contraire, d'identifier le mot comme un *nomen*. De même, dans le cadre de *qui/cui*, c'est la présence du *nomen* (et non sa substitution) qui conditionne l'identification de *qui/cui* à un *pronomem*.

Les incohérences que nous relevons entre la glose littérale de lat. *pronomem* et les configurations étudiées par les *Artes* résulteraient de l'évacuation du sens concret « avant, devant » (spatio-temporel) rattachable au préfixe *pro-*.

LAT. *PRO-* DANS *PRONOMEN* / *PROVOCABVLVM* : « À LA PLACE DE » ET « DEVANT » ?

Les grammairiens, sans doute pour fixer plus durablement dans la mémoire de leurs élèves les notions, s'attachent à rendre évidente la littéralité de la terminologie grammaticale. Cet effort pour remotiver la terminologie se fait de plus en plus pressant à mesure que l'on avance dans le temps : les élèves, moins conscients du rapport linguistique parce que plus éloignés chronologiquement du latin classique, ont besoin de voir expliciter les notions. C'est notamment le cas du terme *praenomen* qui, chez Quintilien (*Inst.* III 7, 20 ; VII 3, 27), n'est pas explicité sémantiquement, contrairement à ce que l'on observe à partir d'Isidore de Séville : à une époque où la titulature romaine n'est plus inscrite dans le savoir culturel des élèves, la nécessité se fait alors sentir de remotiver la terminologie sous-jacente à la dénomination (Isid. I 7, 1 : *Praenomen dictum eo, quod nomini praeponitur*). Il en va de même pour lat. *pronomem* et *articulus*.

L'hypothèse ici formulée est que la grammaire érudite latine n'a pas fait de l'*articulus* une partie de discours distincte du *pronomem*, parce que le terme *pronomem* pouvait dénoter à la fois le substitut du nom et l'élément placé devant le nom. En effet, le déterminant existe en latin mais il n'a pas l'extension qu'il connaît en grec, comme le rappelle l'hellénophone Priscien pour qui les deux langues ne sauraient être superposées sur ce point. En revanche, le déterminant latin possède des points de contact (morphologique et sémantico-pragmatique) avec le pronom : la distinction entre les deux est alors portée par la chaîne syntagmatique²⁶. La proposition de Varron semblerait jouer sur la polysémie du préfixe *pro-* et sauver la catégorie de l'ἄρθρον grec. Quelques faits pourraient aller en faveur de l'acception spatiale, même si celle-ci n'est pas relayée par les traités artigraphiques en notre possession :

- l'ancienneté de lat. *pro(-)* « devant » confirmée par la comparaison indo-européenne et en latin même²⁷ ;

²⁶ Une idée similaire se retrouve chez M. Fruyt, « Remarques sur les origines latines de l'article défini des langues romanes », art. cit., p. 349, 1, qui souligne que lat. *ille* et ses continuateurs français *il / le* invitent à mettre sur le même axe paradigmatique la structure *pronom + verbe* et *article + nom* : « l'égale nécessité en français d'un morphème lié de nature grammaticale antéposé aux représentants de la catégorie du verbe et du substantif ne saurait être le fait du hasard ».

²⁷ Voir Benjamín García-Hernández, « Synonymie et analyse fonctionnelle dans le système préverbal latin », *Revue des Études latines* n° 72, Paris, Les Belles Lettres, 1994, p. 25-38, notamment p. 29-30.

- l'attestation, dans la grammaire latine scolaire, de *pro-* « devant » / « avant », cf. *prologus/-i, propositio/-onis, propositum/-i* ;

- le fait que l'acception spatiale soit étroitement corrélée au prédicat de la phrase, contrairement à l'acception « à la place de », dont María Esperanza Torrego rappelle « l'indépendance vis-à-vis du prédicat de la phrase²⁸ ». Dans cette perspective, la fréquence du verbe *ponēre* dans l'une des définitions-types du *pronomen* (*pars orationis posita pro nomine*) pourrait induire le sens spatial, que l'on retrouve d'ailleurs dans le déverbal *propositio*.

Par ailleurs, le syntagme prépositionnel (SP) *pro nomine* reste rare avant Quintilien, mais même chez cet auteur, la glose *pro nomine* « à la place du nom » n'est jamais utilisé pour rendre compte du terme *pronomen*, mais pour définir les figures de la *metonymia* et de l'*antonomasia* (Quint. *Inst.* VIII 6, 23 et 29). Par conséquent, il est possible que les lecteurs de Quintilien aient retenu le SP et l'aient fait porter sur la partie du discours du *pronomen*, bien que ce ne fût pas le cas chez Quintilien. Enfin, Virgile pourrait attester le sens de « devant », « face à », « en comparaison de » du SP *pro nomine*, ce qui permettrait de rendre plausible l'hypothèse avancée ici. Dans cet extrait, le sens spatial glisse, par dérivation métaphorique, vers un sens notionnel plus abstrait²⁹ :

Verg. *Aen.* VIII 469-473 :

Rex prior haec :

Maxume Teucrorum ductor, quo sospite numquam

res equidem Troiae uictas aut regna fatebor,

*nobis ad belli auxilium **pro nomine tanto***

exiguae uires [...]

Le roi, en premier, tint ces paroles : « Illustre chef des Troyens, jamais, puisque tu es vivant, je ne reconnaîtrai que les biens de Troie ou son royaume ont été assurément vaincus ; pour vous assister dans la guerre nos forces sont bien modestes **face à la grandeur de votre nom.** »

À l'issue de cet historique, il ressort que les Latins avaient peut-être déjà pressenti la classe de l'article qui, parce que non systématique dans un énoncé latin, a vu son émergence en tant que partie de discours toujours repoussée. Aussi sa conceptualisation s'est-elle faite de façon progressive et chaotique. Ce chaos se retrouverait dans l'ambiguïté d'un terme comme *pronom* (« devant » ou « à la place (d') » un nom). Les lat. *pronomen* et *articulus* paraissent donc avoir achevé une révolution, commencée en grec et qui trouve des répercussions dans la classification du français moderne, comme le rappelle Jean-Pierre Lagarde (« L'influence de Donat et de Priscien sur la description du pronom au XVI^e siècle », *Verbum* numéro spécial, *De la plume d'oie à l'ordinateur. Études de philologie et de linguistique offertes à Hélène Nais*, 1985, p. 263-275).

²⁸ María Esperanza Torrego, « Syntaxe du syntagme prépositionnel *pro* + ablatif », dans Dominique Longrée (dir.), *De Vsu – Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Peteers, 1995, p. 295-306, notamment p. 301.

²⁹ Nous suivons ici Benjamín García-Hernández (« Les préverbes latins. Notions latives et aspectuelles », dans M. Lavency – D. Longrée (dir.) *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* n° 15, 1-4, Louvain-la-Neuve, 1989, p. 149-159, notamment p. 150), pour lequel la tripartition sémantique *spatial – temporel – notionnel* de B. Pottier n'est pas pleinement opératoire, dans la mesure où l'espace et le temps constituent déjà, en eux-mêmes, des notions. Ces valeurs pourront donc être précisées selon qu'elles sont concrètes ou abstraites.

On pourra, enfin, signaler l'écart qui existe entre la tradition artigraphique et l'évolution effective de la langue latine. Il est en effet étrange que le seul article reconnu par les *grammatici Latini* (*hic, haec, hoc*) soit également l'un des déterminants du latin qui n'ait pas été retenu dans la catégorie des langues romanes (Adrian Chircu-Buftea, *Précis de morphologie romane, op. cit.*, p. 36-37), ce qui confirmerait l'idée que les *grammatici Latini* n'ont pas compris le fonctionnement spécifique d'une séquence en *pronomén + nomen* et corroborerait le fait que la grammaire scolaire est figée et non à l'écoute des *realia* linguistiques, comme s'en offusquait déjà Consentius, pour lequel le *grammaticus* ne devait pas se cantonner à la poésie mais ancrer sa réflexion dans la prose et les énoncés effectivement produits par les locuteurs (voir Louis Holtz, *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical, op. cit.*, p. 119).